

## "Les petites mains"

Mise à jour : septembre 2017

### Préambule

Le Relais Accueil Petite Enfance (itinérant) est un service géré par la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières bénéficiant d'un financement de la Caf de la Corrèze et de la Msa. Il s'inscrit dans un projet territorial couvrant les communes de: Egletons, Rosiers d'Egletons, Montaignac St Hippolyte, Darnets, Soudeilles, Peret Bel air, St Yrieix le Déjalat, Moustier Ventadour, St Hilaire Foissac, Le Jardin, Champagnac la Noaille, Lafage sur Sombre, Laval sur Luzège, St Merd de Lapeau, Marcillac la Croisille, La Chapelle Spinasse, Chaumeil, Saint Augustin et Sarran.

Le siège administratif est situé à Lapeau. Dans une volonté d'être au plus près des usagers, le Relais est itinérant, et l'animateur(trice) pourra se déplacer sur les différentes communes du territoire.

La responsabilité de l'agrément de l'assistant maternel ainsi que les conditions d'accueil à son domicile relèvent de la compétence du service PMI du Conseil Départemental.

Les missions du RAPE de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières se définissent ainsi :

- \* Le RAPE est un lieu de rencontres et d'échanges entre Assistantes maternelles, aides à domicile, parents, enfants et autres professionnels de la petite enfance.
- \* Il est également un lieu d'information concernant les démarches administratives liées au contrat entre Assistantes Maternelles et Parents.

Le RAPE compte une animatrice responsable titulaire du diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Le Relais n'est ni un lieu de garde des enfants, ni un organisme employeur d'assistants maternels.

**L'utilisation de ce service est libre, non obligatoire et gratuite.**

**Le présent règlement a pour objet de déterminer les objectifs et conditions de fonctionnement des ateliers du RAPE de la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières.**

### Article 1 : Les objectifs des ateliers du RAPE "les petites mains"

Chaque atelier est animé par l'animatrice du RAPE accompagnée parfois d'intervenants extérieurs (éveil musical, yoga, motricité..).

Les ateliers du RAPE sont destinés par ordre de priorité aux :

- \* Assistantes maternelles ou Aides à domicile (regroupées de façon générale sous le vocable « assistantes maternelles » et aux enfants de moins de quatre ans non scolarisés qu'elles accueillent.
- \* Parents et à leurs enfants de moins de quatre ans non scolarisés, uniquement sur les ateliers itinérants et ateliers « bébé bouquine ».

Sur la commune d'Egletons, les parents sont accueillis au Lieu Accueil Enfant Parent "La Parent'aise de Ventadour".



Ces ateliers sont mis en place afin de rompre l'isolement des adultes, leur permettre de faire connaissance entre professionnels de la petite enfance et d'échanger autour de leurs pratiques professionnelles ou parentales (ateliers itinérants). C'est un espace de dialogue, d'écoute et de respect de l'autre.

Les enfants ont la possibilité de se retrouver avec d'autres plus jeunes ou plus âgés qu'eux. Ils vont découvrir un nouvel espace de jeu et côtoyer d'autres adultes, devoir accepter des règles.

De ce fait, les ateliers sont un facteur important dans la socialisation du jeune enfant.

Le temps d'atelier est un temps de rencontres pendant lequel chaque adulte, professionnel ou parent, doit avoir le souci de se centrer sur l'enfant afin de lui offrir une relation de qualité : être attentif à ses besoins, l'accompagner par sa présence, une parole, un regard; l'objectif étant la découverte et la socialisation en douceur.

Dans cet espace chaque enfant doit se sentir sécurisé et respecté :

- \* Eviter de parler de l'enfant ou de sa famille comme s'il n'était pas présent ;
- \* Avoir la possibilité de repartir plus tôt si un des enfants montre des signes de fatigue ;
- \* Couper les téléphones sauf en cas de nécessité.

## **Article 2 : La responsabilité des Assistantes Maternelles et des Parents participants**

Durant tout le déroulement des ateliers **les enfants sont sous la seule responsabilité de leur Assistante Maternelle** (qui détient l'agrément pour leur accueil) ou **de leur Parent participant à l'atelier**.

Il appartient à l'Assistante Maternelle ou au Parent participant de veiller à la sécurité affective et physique de chacun des enfants sous sa responsabilité. **Ce rôle ne peut être délégué à la responsable du RAPE présente pour animer et organiser l'atelier.**

Dès leur arrivée à l'atelier, les enfants et les adultes accompagnants devront soit se déchausser, soit porter des chaussures différentes de celles utilisées pour l'extérieur.

Il appartient à l'Assistante Maternelle ou au Parent participant d'apporter les accessoires nécessaires pour effectuer **le change d'un enfant** (couches, nécessaire de toilette, vêtement de rechange,...) ainsi que les éléments contribuant à **la sécurité affective de l'enfant** (« doudou » de l'enfant notamment).

**Aucun enfant malade ne sera accepté à l'atelier.** Aucun médicament ne sera administré dans le cadre des ateliers d'éveil par la responsable du RAPE.

## **Article 3 : Les inscriptions aux ateliers du RAPE**

Les inscriptions aux ateliers du RAPE de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières sont gratuites pour les Assistantes Maternelles, les Parents participants et les enfants.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter l'animatrice au moins 12 heures soit par téléphone au 05 55 93 24 95 ou par mail : [rape@cc-ventadour.fr](mailto:rape@cc-ventadour.fr) et d'avoir rempli la fiche d'inscription annexé au présent règlement intérieur.

## **Article 4 : Le déroulement des ateliers du RAPE**

Le déroulement des ateliers du RAPE est programmé ainsi:

- \* **09h15-09h30** : Accueil **convivial** des enfants, des Assistantes maternelles et des parents participants par la responsable du RAPE.

Nota : Pour le bon déroulement des ateliers, et le respect du fonctionnement de la structure accueillante, au-delà de 09h 45, la responsable RAPE se réserve la possibilité de ne pas accueillir l'Assistante Maternelle ou le parent arrivé en retard.

- \* **09h30 - 09h45** : **Temps d'échange** avec les Assistantes Maternelles, les Parents participants, les enfants sont en jeux libres.

Ce sont des moments privilégiés offerts à l'enfant pour **expérimenter** différentes activités sous le regard **bienveillant** et **vigilant** de l'adulte. L'adulte **observe, rassure** afin de **favoriser l'autonomie** de l'enfant et de l'aider à se confronter aux règles du groupe : partager, attendre son tour,...



- \* 09h45-10h 30 : Proposition d'atelier encadré par les adultes (Responsable RAPE, Assistantes Maternelles, les Parents participants pour l'éveil et la créativité des enfants (peinture, manipulation, modelage,...)).

Les activités dites plus dirigées sont proposées et **non imposées** à l'enfant en fonction de ses envies, de son plaisir à s'exprimer avec ce qui est mis à sa disposition. Même si l'adulte intervient plus pendant ce temps, **il ne fait pas à la place** de l'enfant. Il joue **un rôle de guide**, de **soutien** et le **valorise**.

L'important reste le plaisir que l'adulte et l'enfant prennent à faire l'activité ensemble et non le résultat.

- \* 10h30-10h45 : Rangement des activités par les Assistantes Maternelles, les Parents participants et les enfants.

- \* 10h45-11h00 : Temps de motricité des enfants encadré par les Assistantes Maternelles, les Parents participants et coordonné par la Responsable.

- \* 11h00-11h15 : Retour au calme à l'aide d'histoires, de comptines, marionnettes... qui marquent la fin de l'atelier, le moment du rangement par les Assistantes Maternelles, les Parents participants et les enfants.

Ce déroulement est présenté à titre indicatif. La responsable RAPE peut le modifier en fonction notamment du public et de la configuration des locaux.

## **Article 5 : Annulations des ateliers du RAPE :**

### 5.1 : Annulation d'une participation à un atelier par une Assistante Maternelle ou un Parent participant

Si une Assistante Maternelle ou un Parent participant inscrit à un atelier ne pouvait être présent pour une raison quelconque (maladie d'un enfant par exemple), celui-ci est prié de le signaler au plus tôt auprès de la Responsable (05.55.93.24.95 ou [rape@cc-ventadour.fr](mailto:rape@cc-ventadour.fr)).

Les désistements, à signaler le plus vite possible, peuvent être enregistrés jusqu'à 9h30 le matin même de l'atelier.

**Le respect de cette consigne doit permettre d'inscrire une autre Assistante Maternelle ou un autre Parent participant à l'atelier.**

L'assistante Maternelle ou le Parent participant qui aura annulé sa participation sera alors inscrite à un autre atelier suivant les places disponibles.

### 5.2 Annulation d'un atelier du fait du RAPE

Si un atelier devait être annulé du fait du RAPE (par exemple indisponibilité de la responsable RAPE), il appartient à une personne du service enfance jeunesse de prévenir les Assistantes Maternelles et les Parents participants inscrits à l'atelier le plus rapidement possible.

### 5.3 Prêt occasionnel de matériel (petits jeux) et documentation.

Le Relais propose également un espace ressources concernant le jeune enfant et la profession d'assistant maternel. Ainsi, il met à disposition un fond documentaire de revues, livres, DVD et CD empruntables. Les modalités d'emprunt et de retour sont les suivantes : temps de l'emprunt maximum un mois, l'article emprunté sera facturé si endommagé. L'animatrice tiendra à jour un cahier de prêt.

Fait à Egletons, le lundi 5 Septembre 2017

*A conserver par l'Assistante Maternelle ou le Parent participant*



# ANNEXE 1 : fiche d'inscription de l'Assistante Maternelle

(à compléter par l'Assistante Maternelle et à remettre à l'animatrice du RAPE « les petites mains »)

Nom et Prénom de l'Assistante Maternelle : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Tél.fixe : ...../...../...../...../..... tél.portable :..... /...../...../...../.....

E-mail : .....@.....

Date de l'agrément : ...../...../..... et nombres de places : .....

## Accueil des enfants :

Nom et prénom :

Date de naissance :

...../...../.....

Nom et prénom :

...../...../.....

Nom et prénom :

...../...../.....

Nom et prénom :

...../...../.....

Nom et prénom :

...../...../.....

Je soussignée, Madame ....., Assistante Maternelle agréée,

- Souhaite participer aux ateliers proposés par le Relais Accueil Petite Enfance de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières.
- Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur des ateliers du RAPE.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature :



## ANNEXE 1 : fiche d'inscription d'un parent

(à compléter par le parent et à remettre à l'animatrice du RAPE « les petites mains »)

NB : Cette annexe doit être complétée seulement si, en tant que parent, vous souhaitez vous-même fréquenter les ateliers du RAPE avec votre enfant. Il n'est donc pas nécessaire de compléter la présente annexe simplement si vous souhaitez que votre enfant et son Assistante Maternelle fréquentent les ateliers du RAPE.

Nom et prénom du Parent qui souhaite participer aux ateliers du RAPE avec son enfant :

.....

Adresse : .....

.....

.....

Tél.fixe : ...../...../...../...../..... tél.portable :..... /...../...../...../.....

E-mail : .....@.....

### Enfants :

Nom et prénom : ...../...../.....

Nom et prénom : ...../...../.....

Nom et prénom : ...../...../.....

Je soussignée, Madame, Monsieur, ....., Parent,

- Souhaite participer aux ateliers proposés par le Relais Accueil Petite Enfance de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières.
- Déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur des ateliers du Relais Accueil Petite Enfance.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature



## ANNEXE 2 : Fiche d'inscription de l'Enfant

(à remplir par les parents pour les enfants fréquentant les ateliers avec leur assistante maternelle)

Afin de garantir un accueil sécurisant et de qualité lors de ces rencontres, **nous vous demandons de vous organiser au mieux pour que votre enfant puisse être présent** avant 9 h 30 (soit en le déposant suffisamment tôt chez son assistante Maternelle, soit en l'accompagnant vous-même à l'atelier).

Si vous souhaitez participer vous-même à un atelier d'éveil avec votre enfant, vous êtes bienvenu(e) et devez prendre contact au préalable avec la responsable au 05.55.93.24.95 ou [rape@cc-ventadour.fr](mailto:rape@cc-ventadour.fr).

Nom et prénom de l'enfant : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Nom et prénom de son assistante maternelle : .....

Coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin :

Nom et prénom et lien avec l'enfant : ..... Téléphone : .....

1- ..... .....

2- ..... .....

### Autorisation de reproduction et de représentation d'images

Objet : ateliers animés par le RAPE de la Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières

Je soussigné (e)\* .....

Demeurant\* .....

Code postal\* .....

Tel\* ..... Mail\* .....

Autorise la Communauté de communes en la personne d'Aurélie Daumard, à photographier mon enfant dont le nom figure en haut de page.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières à fixer et communiquer au public les images prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées sans limitation de durée, dans les supports de communication suivants :

- \* Site internet de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières,
- \* Affiches, plaquettes, programmes...de promotions d'actions portées par la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières,
- \* Tous les supports électroniques, informatiques et papier existants ou à venir, édités en direction de partenaires institutionnels et du grand public

La Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne photographiée.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

\*vos données resteront strictement confidentielles

Fait à ....., le .....

Signature(s) des parents :

